

**CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**  
**et**  
**ASSEMBLÉES DE PROVINCE**

**Compositions et partis politiques représentés  
après les élections du 9 mai 2004**

**AVERTISSEMENT**

L'étude qui suit est consacrée à la composition du Congrès de la Nouvelle-Calédonie, des assemblées de provinces et aux partis politiques qui sont représentés dans ces institutions après les élections du 9 mai 2004, les deuxièmes de l'ère de l'Accord de Nouméa.

Elle a au départ été rédigée pour la « Revue juridique, politique et économique de Nouvelle-Calédonie » et elle est d'ailleurs parue dans le n° 4 de cette revue sorti en octobre 2004.

Présentée à la commission d'adaptation des programmes d'histoire-géographie et d'éducation civique, elle est mise avec l'accord de l'IA-IPR sur le site internet du vice-rectorat pour être à la disposition des professeurs.

Cette étude intitulée « *Congrès de la Nouvelle-Calédonie et assemblées de provinces – Compositions après les élections du 9 mai 2004* » sert de mise à jour de l'étude consacrée au même sujet après les élections de mai 1999 et qui avait constitué un des chapitres du classeur « Éducation civique en Nouvelle-Calédonie » (CDP Nouméa – août 2001).

Elle peut être utilisée en éducation civique, ECJS et éventuellement en histoire par les professeurs intervenant en 3<sup>ème</sup> de collège comme dans divers niveaux en lycée d'enseignement général et technologique ou en lycée professionnel. :

**CONGRÈS DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE**  
**et**  
**ASSEMBLÉES DE PROVINCE**

**Composition et partis politiques représentés**  
**après les élections du 9 mai 2004**

par **Luc STEINMETZ**  
*Professeur certifié d'histoire*  
*Maître en droit public*

Les élections au congrès et aux assemblées de province du 9 mai 2004 ont été marquées par un bouleversement de la donne démocratique à laquelle la Nouvelle-Calédonie s'était habituée depuis vingt ans. Le Rassemblement-UMP a perdu la majorité au congrès et à l'assemblée de la province Sud ainsi que la présidence du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie. La liste l'Avenir ensemble s'est imposée sur la scène politique. La province Nord et celle des îles Loyauté ont confirmé leur ancrage indépendantiste malgré un éparpillement des votes sur de nombreuses listes.

Ces élections de 2004 étaient les deuxièmes de la période post-Accord de Nouméa, les premières, celles du 9 mai 1999 ayant marqué la mise en place des nouvelles institutions nées de l'Accord de Nouméa et de la loi organique.

**- Le scrutin du 9 mai 1999.**

À l'issue du scrutin de mai 1999, les « partenaires historiques » des Accords de Matignon, le RPCR avec 24 élus et le FLNKS avec 18 élus, en ajoutant aux 12 élus des listes étiquetées FLNKS les 6 élus de l'UNI, étaient restés les deux grands acteurs de la vie politique calédonienne.

La FCCI avait fait son apparition au congrès avec 4 élus. Le LKS avait sauvé son siège. La « troisième voie » qu'essayait alors de représenter l'Alliance avait fait long feu : elle avait perdu la moitié de ses voix par rapport aux élections de 1995 et n'avait eu que trois sièges au congrès. C'était le reflet de la division de l'électorat « loyaliste » opposé au RPCR. Le FN avec ses 4 élus s'était installé durablement et solidement dans le paysage politique: il était devenu le second parti loyaliste de Nouvelle-Calédonie.

Les partis dits « loyalistes » avaient obtenu, toutes tendances confondues, 59 % des suffrages exprimés (contre 63 % aux élections de 1995).

Les partis indépendantistes avaient obtenu toutes tendances confondues 41 % des suffrages exprimés (contre 37 % aux élections de 1995).

Le recul des « loyalistes » et la progression des « indépendantistes » étaient sans nul doute dus à la restriction du droit de vote aux seuls citoyens de la Nouvelle-Calédonie.

En sièges, les partis « loyalistes » avaient obtenu 31 sièges et les partis « indépendantistes » 23 sièges.

La participation avait été de 74 % sur un corps électoral de 108 300 inscrits.

## **1° - Les élections de mai 2004 au congrès et aux assemblées de province**

### **A - Le scrutin du 9 mai 2004**

Les élections au congrès et aux assemblées de province se sont déroulées, comme en 1999, au suffrage restreint aux seuls citoyens de la Nouvelle-Calédonie, en application de l'article 188 de la loi organique. Ce corps électoral spécial de 119 541 inscrits (90 % du corps électoral global) est en progression de 10 % par rapport au scrutin de 1999, progression essentiellement due à des jeunes qui ont atteint l'âge de voter entre 1999 et 2004, mais aussi à de nouveaux arrivés qui ont atteint dix années de présence en Nouvelle-Calédonie.

Le scrutin est de liste à la représentation proportionnelle avec application de la règle de la plus forte moyenne. Les listes qui n'ont pas obtenu au moins 5 % du nombre des électeurs inscrits n'ont pas été admises à la répartition des sièges (art. 192 – alinéa 2 de la LO).

Pour la première fois, la loi sur la parité hommes/femmes s'est appliquée aux élections des membres du congrès et des assemblées de province.

Il est bon de rappeler que le congrès de la Nouvelle-Calédonie comprend 54 membres élus pour 5 ans (article 62 de la LO). Il est formé par la réunion de la majeure partie des membres des trois assemblées de province. Ainsi, siègent au congrès :

- 7 membres de l'assemblée de la province des îles Loyauté
- 15 membres de l'assemblée de la province Nord
- 32 membres de l'assemblée de la province Sud

Mais une partie des membres des assemblées de province ne siège pas au congrès. Chaque assemblée de province est composée de la manière suivante :

- Assemblée de la province des îles Loyauté : 14 membres
- Assemblée de la province Nord : 22 membres
- Assemblée de la province Sud : 40 membres

### **B - Le résultat des élections du 9 mai 2004**

#### **• Assemblée de la province Sud**

Dans la province Sud, le scrutin a été marqué par un taux de participation de 77,43 %. Quatorze listes étaient en compétition, mais seules trois d'entre elles ont passé la barre des 5 % des inscrits (soit 3 632 voix).

Le résultat des élections témoigne d'un véritable séisme politique qui change radicalement la donne du pouvoir. La liste l'Avenir ensemble conduite par Marie-Noëlle Thémereau a nettement battu celle du Rassemblement-UMP, parti majoritaire sortant, conduite par le député Jacques Lafleur. La liste FN (conduite par Guy Georges) a pour sa part enregistré une légère progression par rapport à son score de 1999.

Onze listes représentant 13 000 voix, avec des scores variant entre 0,7 % et 4,6 % des suffrages exprimés n'ont pas eu d'élus pour n'avoir pas franchi la barre des 5 % des inscrits. C'est notamment le cas des listes wallisiennes et futuniennes, et surtout des diverses listes indépendantistes qui ont rassemblé 7 700 voix mais qui disparaissent totalement de l'assemblée de la province Sud, payant ainsi le prix de leurs divisions.

L'assemblée de la province Sud est donc totalement aux mains des « loyalistes », mais aucune n'y détient la majorité absolue, bien utile cependant pour gouverner efficacement et durablement.

Dans cette province, les non-indépendantistes ont recueilli 82 % des suffrages et les indépendantistes 18 %.

### Résultats officiels province Sud ( source JONC )

Nombre d'électeurs inscrits : ..... 72 623		
Nombre de votants : ..... 56 237		
Nombre de suffrages exprimés : ..... 54 811		
Listes	Voix	Sièges
L'Avenir ensemble	18 574	19
Le Rassemblement-UMP	17 094	16
Front national	6 135	5
UNI avec le FLNKS	2 530	0
Le FLNKS pour l'indépendance	2 097	0
Union Calédonienne	1 848	0
Calédonie mon pays	1 205	0
Mouvement des citoyens calédoniens	1 140	0
Mouvement chiraquien des démocrates chrétiens	1 071	0
Patrimoine et environnement avec les verts	861	0
Union océanienne	749	0
Avance	652	0
Rassemblement océanien dans la Calédonie	430	0
F.C.C.I.	426	0

- **Assemblée de la province Nord**

Dans la province Nord le taux de participation a été de 72,29 %. Neuf listes étaient en compétition, mais seules quatre d'entre elles ont franchi la barre des 5 % des inscrits (soit 1 444 voix ).

Le duel entre la liste UNI-FLNKS et la liste UC a tourné à l'avantage de la première. En effet, la liste UNI- FLNKS conduite par Paul Néaoutyine est arrivée en tête et a obtenu la moitié des 22 sièges à pourvoir en devançant de 2 200 voix la liste UC conduite par Pascal Naouna, qui est arrivée en seconde position mais avec seulement 7 sièges.

Du côté non indépendantistes, le duel entre la liste de l'Avenir ensemble menée par Éric Babin et celle du Rassemblement-UMP conduite par France Debien a tourné à l'avantage de cette dernière, qui a certes reculé par rapport aux élections de 1999, mais qui remporte néanmoins 3 sièges contre un seul à l'Avenir ensemble.

La liste FCCI conduite par Léopold Jorédié n'a pas passé la barre des 5 % des inscrits, ce qui entraîne la disparition de cette formation politique de l'assemblée de la province Nord. Quatre autres listes n'ont pas franchi cette barre : elles représentaient 3 173 suffrages exprimés.

La gestion de la province Nord ne devrait pas être difficile, la liste UNI-FLNKS ayant une majorité relative de 11 sièges sur 22 avec voix prépondérante du président.

Dans cette province, les indépendantistes ont recueilli 75 % des suffrages et les non-indépendantistes 25 %.

### Résultats officiels province Nord ( source JONC )

Nombre d'électeurs inscrits : ..... 28 875		
Nombre de votants : ..... 20 875		
Nombre du suffrages exprimés : ..... 20 559		
Listes	Voix	Sièges
UNI-FLNKS	7 711	11
Union calédonienne	5 576	7
Le Rassemblement-UMP	2 346	3
L'Avenir ensemble	1 754	1
F.C.C.I.	1 182	0
Calédonie mon pays Mwâdihin	703	0
Entente française du Nord	549	0
Mouvement chiraquien des démocrates chrétiens	385	0
LKS-Kap identité Nord	353	0

- **Assemblée de la province des îles Loyauté**

Le taux de participation a été de 79,06 %, donnant aux électeurs loyaltiens la palme des votants. Sur les huit listes en compétition, sept ont passé la barre des 5 % des inscrits (soit 902 voix) leur donnant accès au partage des sièges. Mais six seulement ont eu des élus.

Bien qu'en perte de vitesse par rapport aux élections de 1999, l'UC, dont la liste était conduite par Néko Hnépeune, est arrivée en tête avec 4 sièges.

La liste du Rassemblement-UMP, conduite par le sénateur Simon Loueckhote, qui a légèrement progressé en voix, arrive en seconde position et obtient deux sièges.

La liste UNI menée par Boniface Ounou, qui a connu une bonne progression en voix (presque 1 000 voix de plus qu'aux élections de 1999), n'a obtenu que 2 sièges.

Le LKS mené par Nidoish Naisseline conserve ses 2 sièges, tandis que la FCCI dont la liste a été menée par Cono Hamu allié pour la circonstance au FULK, en recul sensible de voix, conserve cependant ses 2 sièges (Cono Hamu siège à partir de novembre 2004 sous l'étiquette FDIL).

Sur les deux listes dissidentes de l'UC, seule celle de l'UC Renouveau conduite par Jacques Lalié a eu un siège, alors que la liste Construire ensemble l'avenir de Richard Kaloï, n'a pas eu d'élus bien qu'elle ait franchi la barre des 5 % des inscrits.

Cet éparpillement des suffrages et cet éclatement de la représentation devrait compliquer la gestion de la province des îles Loyauté.

Dans cette province, les indépendantistes ont recueilli 82 % des suffrages et les non-indépendantistes 18 %.

### Résultats officiels province des îles Loyauté (source JONC)

Nombre d'électeurs inscrits : ..... 18 043		
Nombre de votants : ..... 14 266		
Nombre de suffrages exprimés : ..... 14 191		
Listes	Voix	Sièges
Union calédonienne	3 199	4
Le Rassemblement-UMP	2 440	2
UNI Iaaï Dréhu Toka Nengoné	2 313	2
LKS-Kap identité îles	2 222	2
UC Renouveau	1 587	2
F.C.C.I. – FULK Îles Loyauté	1 256	2
Construire ensemble l'avenir	1 010	0
Mouvement chiraquien des démocrates chrétiens	164	0

- **Le Congrès de la Nouvelle-Calédonie**

En additionnant le résultats enregistrés dans chaque province, on arrive à une participation de 76,44 % pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie (contre 74,7 % en 1999).

Les 54 membres du congrès, qui porte officiellement le titre peu usité de « conseillers de la Nouvelle-Calédonie », tous issus des assemblées de province, se répartissent de la manière suivante, par ordre décroissant des voix obtenues par leurs listes sur l'ensemble de la collectivité calédonienne (même si elles n'ont pas obtenu de sièges dans toutes les provinces, car on peut estimer qu'un élu d'une province est porteur du projet de son parti ou de sa liste pour l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie)

### Composition du congrès de la Nouvelle-Calédonie

Partis ou listes	Voix	Sièges
Le Rassemblement - UMP	21 880	16
L'Avenir ensemble	20 328	16
UNI - FLNKS	12 594	8
UC	10 623	7
FN	6 684	4
FCCI ( FDIL après novembre 2004)	2 864	1
LKS	2 575	1
UC Renouveau	1 587	1

Ainsi, 79 095 voix sont directement représentées au congrès par l'intermédiaire d'élus de leur propre province, ou alors par un ou des élus de leur liste ou de leur parti élus dans une province différente de la leur ( et même parfois sur une liste différente de la leur). Ainsi, le FN n'a pas d'élus dans la province Nord, mais on peut estimer que les électeurs FN du Nord se sentent représentés par les élus FN du Sud qui siègent au congrès ; de même le LKS n'a pas d'élus dans la province Nord, mais on peut estimer que les électeurs LKS du Nord se sentent représentés par l'élus LKS des îles Loyauté ou par une élue de l'Avenir ensemble dans la province Sud, elle-même membre du LKS.

Il n'en demeure pas moins que 17 355 voix exprimées sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie n'ont pas produit directement de siège, soit par le fait que des listes n'ont pas franchi la barre des 5 % des inscrits (c'est le cas de 16 d'entre elles), soit par le fait qu'elles ont tout simplement recueilli un nombre insuffisant de suffrages pour avoir des élus. La barre des 5 % n'est donc pas la seule à mettre en cause pour expliquer que 20 % des votants soient laissés sans représentation directe. Une fois de plus il est loisible de constater qu'en Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, quand il y a une élection, beaucoup se sentent appelés, mais tous ne sont pas élus.

Les élections de mai 2004 et la nouvelle donne traduisent une véritable recomposition de l'électorat calédonien surtout dans le camp anti-indépendantiste.

Le Rassemblement-UMP, battu, a perdu 24 % de son électorat mais reste le premier parti calédonien en nombre de voix.

L'Avenir ensemble qui a préparé et récolté le vote sanction contre le Rassemblement-UMP et son président-fondateur Jacques Lafleur se trouve propulsé sur le devant de la scène politique, au-delà de ses propres espérances ou calculs, au point de devenir la deuxième force politique du pays.

Le FN maintient son installation durable mais limitée dans l'électorat.

Dans le camp indépendantiste, l'UNI-Palika affirme sa prééminence sur une Union calédonienne qui se déchire, victime de ses divisions internes, mais sans être en position de la dominer totalement. Le LKS se maintient tandis que la FCCI s'effondre. L'UC Renouveau fait une timide apparition.

Si on considère cette fois-ci le clivage indépendantistes/non-indépendantistes, la balance est à un point près identique à celle de 1999. En 2004, sur 119 541 inscrits et sur la base de 89 561 suffrages exprimés, les listes clairement identifiées indépendantistes recueillent 34 175 voix tandis que les listes non-indépendantistes en recueillent 51 924. Ce qui fait un rapport 60/40 en faveur des non-indépendantistes (il était de 59/41 en 1999). Il est intéressant de noter que sur la base du corps électoral restreint aux seuls citoyens de la Nouvelle-Calédonie, la mouvance indépendantiste n'a pas progressé (elle a même régressé de 1 %), alors qu'on pouvait s'attendre à sa progression du fait de l'accession de jeunes kanak à la majorité électorale.

En sièges au congrès, cela se traduit par 36 élus pour les non-indépendantistes et 18 élus pour les indépendantistes. Recul en sièges significatif pour les indépendantistes (ils avaient 23 sièges dans le congrès sortant), qui paient ainsi leur divisions (surtout en province Sud).

Il est important de constater que la composition du congrès issu des élections de mai 2004 ne permet à aucune majorité de se dégager. Si cette situation peut être une « chance » pour reprendre le mot de Marie-Noëlle Thémereau, tête de liste de l'Avenir ensemble dans la province Sud et devenue présidente du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, il est bon de

rappeler que selon la nature de l'acte voté par le congrès, la majorité requise pour son adoption diffère :

- Les délibérations sont votées à la majorité simple (aucune liste n'a la majorité simple) ;
- Les lois du pays sont votées à la majorité absolue des membres composant le congrès (soit 28 voix) ;
- La majorité des 3/5<sup>e</sup> (soit 33 voix) est requise pour les lois du pays relatives par exemple à la détermination des signes identitaires permettant de marquer la personnalité de la Nouvelle-Calédonie aux côtés de l'emblème national, à la modification de nom de la Nouvelle-Calédonie, ou encore pour la loi du pays fixant les compétences à transférer de l'État à la Nouvelle-Calédonie et l'échéancier de ces transferts, cette loi devant intervenir au plus tard le dernier jour du 6<sup>e</sup> mois suivant le début du mandat du congrès élu en mai 2004, si le transfert doit intervenir avant mai 2009, selon les termes de l'article 26 de la loi organique.

On ne voit aucune de ces majorités se dessiner et on peut imaginer que celles-ci seront à géométrie variable selon la nature des décisions à prendre. À moins que la majorité qui s'est formée entre l'Avenir ensemble, le Front national et l'Union calédonienne (28 voix) pour élire le 21 mai à la majorité absolue et dès le 2<sup>e</sup> tour Harold Martin (de l'Avenir ensemble) à la présidence du congrès ne soit l'esquisse d'une majorité de gestion entre des groupes que beaucoup de choses séparent mais qui vont progressivement jouer ensemble la carte de l'alternance et du changement contre un Rassemblement-UMP ostracisé.

## **2° - Les partis représentés au congrès de la Nouvelle-Calédonie et dans les assemblées de province**

Ils sont présentés ci-après classés par mouvance politique (non-indépendantistes et indépendantistes) et dans l'ordre décroissant des voix qu'ils ont obtenues sur l'ensemble de la Nouvelle-Calédonie.

### **A - La mouvance non-indépendantiste.**

#### **a) Le Rassemblement-UMP**

Il a été fondé le 17 avril 1977 par Jacques Lafleur sous le nom de RPC (Rassemblement pour la Calédonie). Son but: regrouper les « anti-indépendantistes » dans un vaste mouvement à vocation majoritaire. Il est devenu RPCR (RPC dans la République) en juillet 1978 en intégrant officiellement le RPR-NC à l'occasion de la venue de Jacques Chirac à Nouméa (le RPR-NC avait été fondé en février 1977 par Dick Ukeiwë et Luc Steinmetz, à la demande de Jacques Chirac et de Jérôme Monod, pour prendre la suite du parti gaulliste local, l'Union démocratique). Entre-temps Jacques Lafleur avait été élu pour son premier mandat de député et avait choisi de s'inscrire au groupe RPR de l'Assemblée Nationale. En 2002, le RPCR a pris le nom de Rassemblement - UMP.

Depuis sa création, le Rassemblement est présidé par Jacques Lafleur.

Le Rassemblement s'est toujours voulu pluriethnique. De fait une proportion non négligeable de Kanak vote pour le Rassemblement (elle a été estimée à 20 %), qui a par ailleurs toujours été bien implanté en milieu wallisien et futunien. Ce qui a permis à ce parti d'avoir des élus dans toutes les provinces et de toutes les ethnies.



Durant les événements de la décennie 80, Jacques Lafleur et le RPCR ont organisé la « résistance » du camp anti-indépendantiste. En 1988, Jacques Lafleur a convaincu ses partisans, non sans difficulté, de la nécessité historique d'accepter les Accords de Matignon. Dès 1991, Jacques Lafleur a été le premier à lancer l'idée d'une « solution consensuelle » pour l'avenir institutionnel du Territoire de manière à éviter le « référendum-couperet » dont l'issue ne faisait aucun doute et risquait de relancer les déchirements du passé récent. En septembre 1994, Jacques Lafleur propose un « pacte trentenaire », puis après 1995, il fixe le cadre du futur Accord de Nouméa en se prononçant pour « une nécessaire émancipation du Territoire », tout en assurant que le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans la France « n'est pas négociable ». Ce qui permet à Jacques Lafleur de revendiquer une large paternité de l'Accord de Nouméa. Très ferme sur le dossier minier, face à la partie de bras de fer engagée entre Falconbridge (allié au FLNKS par la SMSP) et Eramet pour contrôler le nickel calédonien, il obtient en juillet 2000 que la Province Sud qu'il préside alors soit présente à 50 % dans le capital de la STCPI (société territoriale calédonienne de participation industrielle) qui gèrera les parts de la Nouvelle-Calédonie dans Eramet et SLN.

Les élections de mai 1999 ont permis au RPCR de garder largement le contrôle de la province Sud. Mais faute de majorité absolue au congrès, il a dû s'allier avec la FCCI pour former une majorité de gouvernement.

Le Rassemblement est une formation politique très structurée, mais dont le fonctionnement et les décisions reposent sur son président. Il est vrai que les orientations du parti ont toujours été inspirées par Jacques Lafleur. Le Rassemblement et son président ont bénéficié d'une légitimité historique et d'un réel ancrage dans la société calédonienne. Si on y ajoute le sens de la stratégie et le charisme de son chef, on comprend que le Rassemblement ait été jusqu'en 2004 le seul mouvement réellement fédérateur de la mouvance anti-indépendantiste en Nouvelle-Calédonie.

Cependant, à partir des élections municipales de mars 2001, le Rassemblement a rencontré une opposition grandissante dans l'opinion publique et dans les cercles politiques, en raison du reproche d'hégémonie et des jalousies suscitées par la forte présence du groupe d'affaires lié à son président dans de nombreux secteurs de la vie économique. Cette opposition s'est même traduite par des dissidences : démission de Marie-Noëlle Thémereau dès 2001, exclusion d'Harold Martin lors de l'épisode des municipales de Païta en 2001 au cours desquelles il s'était fait réélire maire sans l'investiture du Rassemblement. Le mauvais résultat enregistré aux législatives de juin 2002 (Jacques Lafleur réélu seulement au 2<sup>e</sup> tour dans la 1<sup>ère</sup> circonscription) a été l'annonciateur de l'échec de 2004. Si on y ajoute le report de la décision d'Inco de lancer l'usine de Goro Nickel, malgré l'attribution au géant canadien d'un permis de recherche sur Prony, alors que le Rassemblement espérait tirer bénéfice électoral du lancement de cette usine, la gestion malheureuse de l'affaire de Gouaro Déva (considérée à tort ou à raison comme un bradage du patrimoine calédonien) et l'usure du pouvoir, on en arrive à la défaite électorale de mai 2004. L'électorat semble avoir oublié la paix retrouvée, le développement économique assuré, l'avenir dessiné.

Le Rassemblement-UMP est présidé par Jacques Lafleur qui, après l'échec électoral de 2004, a décidé de ne conserver que son mandat de député.

*Audience : 21 880 voix aux provinciales de mai 2004 ( contre 25 976 voix en 1995 et 28 760 en 1999). Représenté dans les trois provinces.*

## **b) L'Avenir ensemble**

L'Avenir ensemble est au départ une liste constituée dans la province Sud en vue des élections de mai 2004. Elle rassemblait des dissidents du Rassemblement-UMP (dont les figures marquantes sont Harold Martin, qui n'a jamais accepté que Jacques Lafleur lui ait préféré Pierre Frogier comme dauphin, Philippe Gomès, Marie-Noëlle Thémereau) et des personnalités d'horizons très divers issus de petits partis déjà engagés dans des scrutins provinciaux (comme l'Alliance de Didier Leroux, qui se définit comme gaulliste et qui représente l'UDF de François Bayrou depuis 2002), ou municipaux (Tous d'ici d'Isabelle Ohlen), ou constitués récemment à l'approche des élections de 2004 (comme l'UDMC, l'Union pour une majorité démocratique en Calédonie d'Alain Descombels). Rien ne permettait d'imaginer que des personnes si diverses, à l'ambition et aux parcours politiques concurrents, auraient réussi à taire leurs différences et à se regrouper sur une même liste pour éviter le laminage que l'effet barre à 5 % des inscrits n'aurait pas manqué d'avoir si elles s'étaient présentées séparément sur des listes. Rien, sauf le point commun susceptible de les fédérer : la volonté de mettre fin au « système Lafleur » incarné par l'hégémonie par eux dénoncée du Rassemblement-UMP sur la vie politique et économique de la Nouvelle-Calédonie et surtout de la province Sud. C'est cette même volonté qui a poussé des dissidents du Rassemblement à constituer une liste l'Avenir ensemble en province Nord.

Cette alchimie a pris et a conduit l'Avenir ensemble à bouleverser la donne politique en Nouvelle-Calédonie. Il a semble-t-il su capter le vote des opposants traditionnels au Rassemblement, le vote protestataire, celui de la dissidence du Rassemblement, celui d'une majorité de jeunes nouvellement inscrits, mais aussi d'une grande part des métropolitains arrivés entre 1989 et 1994 et qui ont récemment accédé au corps électoral spécial, et ce par une bonne campagne électorale où la maîtrise de la communication a été remarquée.

L'Avenir ensemble est ainsi devenu le premier groupe représenté à l'assemblée de la province Sud et a vu un de ses leaders, Philippe Gomès, s'emparer de la présidence de cette institution, écartant ainsi Jacques Lafleur d'un poste qu'il avait occupé depuis le début de la provincialisation. L'Avenir ensemble fait jeu égal avec le Rassemblement au congrès (16 sièges). Dans la foulée et par le jeu d'alliances avec le FN et l'UC, l'Avenir ensemble s'est emparé aussi de la présidence du congrès de la Nouvelle-Calédonie, a gagné la présidence du gouvernement, donnant l'impression que l'hégémonie majoritaire du Rassemblement était remplacée par l'hégémonie minoritaire de l'Avenir ensemble.

Les dirigeants et les élus de l'Avenir ensemble s'en défendent cependant et s'affichent comme une équipe d'hommes et de femmes soudés, ayant uni leurs forces pour conduire une autre politique, sous forme d'un projet pour la Nouvelle-Calédonie, tournant autour de trois idées essentielles :

- le consensus politique dans le chemin tracé par l'Accord de Nouméa ;
- le dialogue social ;
- le destin commun pour bâtir la citoyenneté calédonienne en confortant la place particulière de la Nouvelle-Calédonie dans la France.

L'Avenir ensemble, après sa victoire électorale, a décidé de se structurer en parti politique. Il a tenu un congrès fondateur le samedi 28 août 2004 à Nouméa, au cours duquel ont été présentés des statuts provisoires en attendant qu'ils deviennent définitifs après une assemblée générale extraordinaire prévue avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2005. L'Alliance de Didier Leroux, l'UMDC d'Alain Descombels et Tous d'Ici d'Isabelle Ohlen ont décidé de disparaître pour se fondre dans le nouveau parti.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2004, lors d'une élection à bulletins secrets, Harold Martin a été élu président de l'Avenir ensemble à la quasi unanimité des militants. Il était le seul candidat.

*Audience : la seule pour l'instant mesurable, 20 328 voix aux élections de mai 2004. Parti représenté dans les provinces Sud et Nord.*

### **c) Le Front national**

Il a été créé le 16 avril 1984 sous la forme d'une fédération calédonienne du FN de Jean-Marie Le Pen. Dans les années 80, il a pris une part active au combat des loyalistes pendant la période des événements. Il a fait voter non aux Accords de Matignon et de Nouméa. Il se veut le défenseur acharné d'une Nouvelle-Calédonie française, et n'a de cesse de pourfendre les indépendantistes. Mais sa thématique l'éloigne parfois des positions du FN en métropole : ainsi il lui est difficile de combattre l'immigration qui en Nouvelle-Calédonie est celle des non Kanak.

Présent aux élections de 1999 dans la seule province Sud, il a participé à celles de 2004 dans la province Sud sous l'étiquette FN et en province Nord avec une liste intitulée Entente française du Nord.

Le 21 mai, il a associé ses voix à celle de l'UC pour permettre à Harold Martin de l'Avenir ensemble de devenir président du Congrès contre Jean Lèques du Rassemblement-UMP.

*Audience : en perte d'audience dans les années 90, le FN avec ses 5 374 voix aux provinciales de 1999 avait vu son électorat doubler par rapport à 1995 (2 345 voix). Il était devenu le second parti loyaliste de Nouvelle-Calédonie. Ses 6 684 voix des élections de 2004 traduisent une progression, mais la percée de l'Avenir ensemble le fait passer au 3<sup>e</sup> rang des partis non-indépendantistes.*

## **B - La mouvance indépendantiste**

### **Remarques préliminaires. Le FLNKS existe-t-il encore ?**

Le FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste) a été fondé le 24 septembre 1984. Il succédait alors au FI (Front indépendantiste), créé en 1979. Il comprend aujourd'hui des partis et groupes de pression : UC, Palika, UPM (Union progressiste mélanésienne), PSK (Parti socialiste de Kanaky), et RDO (Rassemblement démocratique océanien).

Il a porté le combat en faveur de l'indépendance kanak socialiste (l'IKS) lors des « événements », apparemment soudé derrière son leader charismatique Jean-Marie Tjibaou. Il s'est désuni après les élections provinciales de 1995, en raison des rivalités de personnes pour son leadership (entre Paul Néaoutyine du Palika et Roch Wamytan de l'UC), mais aussi de divergences stratégiques (à l'approche de la signature de l'Accord de Nouméa). Ses composantes sont allées en ordre séparé aux élections provinciales de 1999. Depuis son congrès de décembre 2001, au cours duquel Roch Wamytan a été évincé de son poste de président, le FLNKS a été incapable de se mettre d'accord pour lui trouver un successeur. Un système de présidence tournante et collégiale pour un an a été mise en place : elle est confiée au bureau politique. Cette incapacité du FLNKS à se choisir un président est la traduction de la persistance de la rivalité entre ses deux composantes principales (UC et Palika), des divisions au sein même de l'UC, mais aussi des incertitudes idéologiques de la mouvance indépendantiste dans la période de l'après-Accord de Nouméa. C'est donc désuni que le FLNKS s'est présenté aux élections du 9 mai 2004. Finalement le Palika et ses alliés y ont devancé l'UC.

Après ces élections, seules trois composantes du FLNKS, le Palika, l'UC et l'UPM sont représentées dans les institutions ( le parti wallisien-et-futunien RDO, qui a choisi d'épouser la cause de l'indépendance, n'a plus d'élus après l'échec de la liste UNI-FLNKS dans la province Sud). Seules ces trois composantes feront l'objet des développements qui suivent puisque cette étude n'est consacrée qu'aux partis représentés dans les assemblées de province et au congrès.

#### **a) Le Palika (Parti de Libération Kanak)**

Il a été créé en juillet 1975. C'est à l'origine un mouvement d'inspiration marxiste dont le but était, par l'IKS, de mettre en place un système d'économie collectiviste dans un État Kanak indépendant. Très actif pendant les événements, il n'accepte en 1988 les Accords de Matignon que comme une simple étape dans le processus de décolonisation engagée. Longtemps considéré comme l'aile radicale et dure du FLNKS, le Palika a adopté une attitude plus modérée à partir de 1997, l'UC ayant pris sous la présidence de Bernard Lepeu, le relais de l'aile radicale du FLNKS. Après avoir perdu la présidence du FLNKS en 1995 au profit de Roch Wamytan (de l'UC), le leader du Palika, Paul Néaoutyine, revient sur le devant de la scène en 1998 en participant aux négociations finales qui aboutissent à la conclusion de l'Accord de Nouméa. En 1999, le Palika présente sa propre liste de candidats sous l'étiquette UNI (Union Nationale pour l'Indépendance) dans le Nord, ce qui ouvre à Paul Néaoutyine la présidence de la Province Nord, et aux îles Loyauté où le Palika se place en position d'arbitre. Aux élections de mai 2004, le Palika se présente dans la province Nord sous une liste UNI-FLNKS qu'il ouvre à l'UPM. Dans la province des îles, la liste UNI est essentiellement Palika. Dans la province Sud, la liste UNI-FLNKS est une liste majoritairement Palika, avec une présence RDO et UPM.

La victoire électorale de la liste UNI-FLNKS dans le Nord permet à Paul Néaoutyine de conserver la présidence de cette province. Mais dans la province des îles Loyauté, la liste UNI n'arrive qu'en 3<sup>e</sup> position, alors qu'elle ne passe pas la barre des 5 % dans la province Sud.

Réuni en congrès à La Foa les 11, 12 et 13 novembre 2004, le Palika a confirmé que son objectif reste l'indépendance kanak révolutionnaire et socialiste et que l'Accord de Nouméa est pour lui le moyen d'atteindre ce but.

*Audience : avec les 12 554 voix obtenues en 2004 par les listes UNI dans les trois provinces, le Palika peut apparaître comme le vainqueur du bras de fer qui l'a opposé à l'UC. Mais ces voix ne sont pas toutes les siennes car le Palika était allié à l'UPM dans le Nord et au RDO dans le Sud. On peut estimer à environ 10 000 voix le score du seul Palika ( il était d'environ 7 000 voix en 1999).*

#### **b) L'Union calédonienne.**

Elle a été créée le 12 mai 1956 par Maurice Lenormand et Roch Pidjot. C'est le plus ancien parti de Nouvelle-Calédonie, par lequel beaucoup de figures politiques de tous bords sont passées. Elle était le parti de Jean-Marie Tjibaou, de Yéweiné Yéweiné et d'Éloi Machoro.

Au départ parti autonomiste et pluri-ethnique (sa devise est: « deux couleurs, un seul peuple »), elle rassemblait des européens et des mélanésiens issus de l'UICALO d'obédience catholique (Union des Indigènes Calédoniens Amis de la Liberté dans l'Ordre), et de l'AICLF d'obédience protestante (Association des Indigènes Calédoniens et Loyaltiens Français).

- En 1970, elle connaît une première scission entraînant la création de l'Union multiraciale de Yann Célény Uregei;

- En 1971, une deuxième scission aboutit à la création du MLC (Mouvement Libéral Calédonien) par Jean Lèques, Georges Nagle et Max Frouin.

En 1977, au congrès de Bourail, l'UC se prononce officiellement pour l'indépendance, ce qui entraîne une troisième scission aboutissant à la création de l'UNC (Union pour la Calédonie) future FNCS (Fédération pour une nouvelle société calédonienne) avec Jean-Pierre Aïfa.

Sous la présidence de Jean-Marie Tjibaou elle participe en 1979 à la création du Front indépendantiste et s'engage en 1981 en faveur de l'IKS. En septembre 1981 son secrétaire général, Pierre Declercq est assassiné. Elle devient la composante majoritaire du FLNKS en 1984. Ses leaders sont à la tête des actions violentes et des troubles qui commencent la même année. Au congrès de Poya en 1986, par une motion, elle exige l'exclusion de tous les non-kanak du corps électoral appelé à se prononcer au référendum prévu par le statut Pisani. Elle est douloureusement touchée le 5 mai 1989 par l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou et de Yéweiné Yéweine par Djoubéli Wéa à Ouvéa, onze mois après la signature des Accords de Matignon.

Si l'IKS reste la référence idéologique du mouvement, l'UC préconise finalement de passer par l'étape de l'indépendance négociée. Son président Roch Wamytan, signe l'Accord de Nouméa le 5 mai 1998, après que l'UC ait été en première ligne dans l'affaire du « préalable minier ».

Elle enregistre de mauvais résultats aux élections municipales de mars 2001. Richard Kaloï est exclu du mouvement après ces municipales. À son congrès de novembre 2001, elle voit Pascal Naouna succéder à Roch Wamytan à sa présidence. Elle se durcit, contre l'État et contre le Rassemblement qu'elle accuse de « dévoyer » l'Accord de Nouméa.

Elle va aux élections de mai 2004 sous sa seule étiquette dans les trois provinces et enregistre à cette occasion de nouvelles dissidences qu'elle sanctionne par des exclusions ( Roch Wamytan dans la province Sud et Jacques Lalié aux îles Loyauté).

Elle perd le bras de fer qui l'a opposé dans la province Nord au leader du Palika Paul Néaoutyine. Dans la province des îles, elle recule et ne conserve la présidence de l'assemblée qu'avec des alliances loyaltiennes étonnantes pour l'œil non averti.

Après son congrès de Moméa des 11, 12 et 13 novembre 2004, l'UC a réaffirmé sa mission principale qui est de porter le combat du peuple kanak jusqu'à l'accession de la Nouvelle-Calédonie à l'indépendance par l'application stricte de l'Accord de Nouméa.

*Audience : 10 623 voix en mai 2004 (score sensiblement égal à celui de 1999 , alors qu'entre temps le corps électoral a augmenté) contre 13 000 voix en 1995.*

### **c) La FCCI ( Fédération des comités de coordination des indépendantistes) ou le FDIL( Front de développement des Îles Loyauté) ?**

La FCCI a été créée le 30 mai 1998, mais cette création trouve son origine en décembre 1997 lorsque des responsables indépendantistes conduits par François Burck (UC) et Raphaël Mapou (Palika) ont quitté le FLNKS engagé dans une épreuve de force avec l'État et le RPCR (« préalable minier » avant la poursuite des discussions sur l'avenir du Territoire).

La FCCI avait alors regroupé des dissidents de l'UC, du Palika, de l'UPM (Union Progressiste Mélanésienne) et du FDIL (Front de Développement des Îles Loyauté).

Aux élections de 1999, avec 7 437 voix elle avait fait jeu égal avec le Palika, mais avait été sous représentée au congrès car sa liste n'avait pas franchi la barre des 5 % des inscrits dans la province Sud.

Elle a formé après ces élections la majorité de gouvernement avec le Rassemblement et a obtenu avec Léopold Jorédié le poste de vice-président du gouvernement.

À partir d'août 2002, elle a connu des dissensions et des dissidences (départ de Raphaël Mapou remplacé par François Burck à la présidence), tout en continuant à tenir un discours

indépendantiste, malgré son alliance avec le Rassemblement avec lequel elle formait un groupe au congrès.

Elle est allée aux élections de mai 2004 sous sa seule étiquette en province Sud et en province Nord et sous l'étiquette FCCI-FULK dans celle des îles. Elle a enregistré un échec notable en perdant plus de la moitié de ses voix et n'a plus qu'un seul élu, Cono Hamu aux îles.

Désertée par ses électeurs, la FCCI semble l'être aussi par ses militants comme l'a montré son incapacité à réunir un congrès le samedi 4 septembre 2004, faute de participants. Un congrès de la FCCI a pu finalement se tenir le samedi 20 novembre 2004 à Canala. Ce congrès a pris acte du fait que Cono Hamu ne fait plus partie de la FCCI. Cono Hamu a décidé de siéger sous son ancienne étiquette FDIL (Front de développement des Îles Loyauté) et de continuer à former avec le Rassemblement-UMP un groupe au Congrès de la Nouvelle-Calédonie tout en soutenant l'UC à l'assemblée de la province des Îles. La FCCI a ainsi perdu son seul élu.

*Audience : 2 864 voix en 2004 (contre 7 437 en 1999), dont près de la moitié correspondent à des voix politico-coutumières qui se sont portées sur la liste FCCI-FULK des îles Loyauté.*

### **c) Le LKS**

Le LKS ( Libération Kanak Socialiste) a été créé le 8 avril 1981 par Nidoish Naisseline, Grand Chef de Guahma ( Maré ). Membre du FI puis du FLNKS, il quitte ce dernier en 1984 en refusant de cautionner le boycott actif des élections territoriales de novembre 1984, point de départ des « événements ». Nidoish Naisseline est signataire des accords de Matignon. Président de la Province des Iles de 1995 à 1998 avec l'appui du RPCR et du FDIL, puis de 1998 à 1999 avec l'appui du FLNKS, Nidoish Naisseline fait campagne pour le oui à l'Accord de Nouméa.

L'implantation du LKS est surtout forte aux îles Loyauté et principalement à Maré où il détient le poste de maire.

Le LKS développe une idéologie favorable à l'indépendance, dans le respect de la coutume et veut concilier développement économique avec respect de d'identité océanienne.

*Audience : 2 575 voix en 2004 (contre 2 547 voix en 1999) dont 86 % viennent des Loyauté et 61 % de la seule île de Maré. La part des voix LKS dans la liste Avenir ensemble de la province Sud (du fait de la présence sur cette liste de la LKS Christiane Gambey) est difficilement mesurable.*

### **d) L'UC Renouveau**

Ce n'est pas un parti mais l'intitulé d'une liste qui a été présente dans la province des îles Loyauté aux élections de mai 2004. Elle est le résultat d'une dissidence de l'UC. Jacques Lalié n'étant pas retenu par l'UC pour figurer sur sa liste en position éligible a fait sa propre liste, habilement intitulée UC Renouveau, non pas UC comme Union calédonienne, mais comme Unir et Construire dans le Renouveau...

Il a payé cette dissidence par son exclusion de l'UC prononcée par le comité directeur d'Arama le 26 juin 2004.

*Audience : la seule mesurable, 1 587 voix aux provinciales de mai 2004 (voix acquises à 70 % sur Lifou d'où est originaire Jacques Lalié).*

**e) L'UPM (Union progressiste mélanésienne).**

L'UPM a été créée le 15 octobre 1974 par des dissidents de l'Union multiraciale de Yann Céléne Urégei. Elle a d'abord été dirigée par André Gopéa et Edmond Nékiriai. Elle a adhéré au FLNKS en 1984. Elle a perdu ses élus aux provinciales de 1999, mais a continué d'apparaître sur le devant de la scène par le fait que son principal dirigeant, Victor Tutugoro est le porte-parole d'un FLNKS sans président.

Associée au Palika pour les élections de mai 2004, l'UPM a de nouveau des élus à l'Assemblée de la province Nord.

Audience : difficilement mesurable, ses voix étant mêlées à celles du Palika dans la province Nord et à celles du Palika et du RDO dans la province Sud. On peut l'estimer à environ 2 000 voix.

*Nouméa, novembre 2004*